

A la recherche du pe(r)ler de Meurice : une étude sociophonologique en zone créolophone

Ledegen, G.

Université Rennes 2
gudrun.ledegen@uhb.fr

Lyche, C.

Université d'Oslo
chantal.lyche@ilos.uio.no

1 Introduction

La francophonie mauricienne est une situation particulière, et même quelque peu paradoxale pour reprendre le titre de l'ouvrage de D. Baggioni et D. de Robillard (1990) : on a ainsi pu dire que l'Île Maurice « est le seul pays au monde où le français progresse au détriment de l'anglais »¹.

Les principales données phonétiques et phonologiques sur le français à Maurice datant des recherches de R. Chaudenson de 1979, analyses synthétisées et complétées par D. Baggioni et D. de Robillard (1990), cette mise à jour, effectuée dans le cadre du programme *Phonologie du Français Contemporain*, donne des indications d'évolution de la situation sociolinguistique 20 ans plus tard.

Après la présentation de la situation sociolinguistique de l'Île Maurice et de notre problématique, nous présenterons les données et leur analyse : nous donnerons un aperçu de l'inventaire phonologique du français de Maurice, ainsi que de celui des deux locutrices choisies pour cette étude ; dans un deuxième temps, nous étudierons de plus près les caractéristiques qui se maintiennent dans tous les registres, et plus particulièrement la vocalisation ou la chute de /R/ en coda de syllabe interne ; par ailleurs, nous examinerons le groupe obstruante+R qui donne lieu à une variation registrale remarquable pour l'une des locutrices. Nous concluons en suggérant quelques pistes sur l'évolution des pratiques mauriciennes, tout particulièrement en ce qui concerne les marqueurs de prestige, qui viennent renouveler les analyses des travaux antérieurs.

2 Situation sociolinguistique de l'île Maurice et problématique

2.1 Description socio-historique de l'île Maurice

L'Île Maurice est une île des Mascareignes de 2040 km² avec 1,2 millions d'habitants ; elle fut colonisée, après la désertion par les Hollandais, par un groupe de Français en 1721, et fait ainsi partie des situations d'expansion du français *par importation* (Bal, 1977) : aux XVII^e-XVIII^e siècles, des colonies de peuplement s'installent dans des contrées qui seront exploitées au bénéfice de la métropole. S'y mettent en place des sociétés de plantation recourant massivement à une main d'œuvre servile. C'est dans ce contexte que vont naître les créoles (Chaudenson, 1992, 1995).

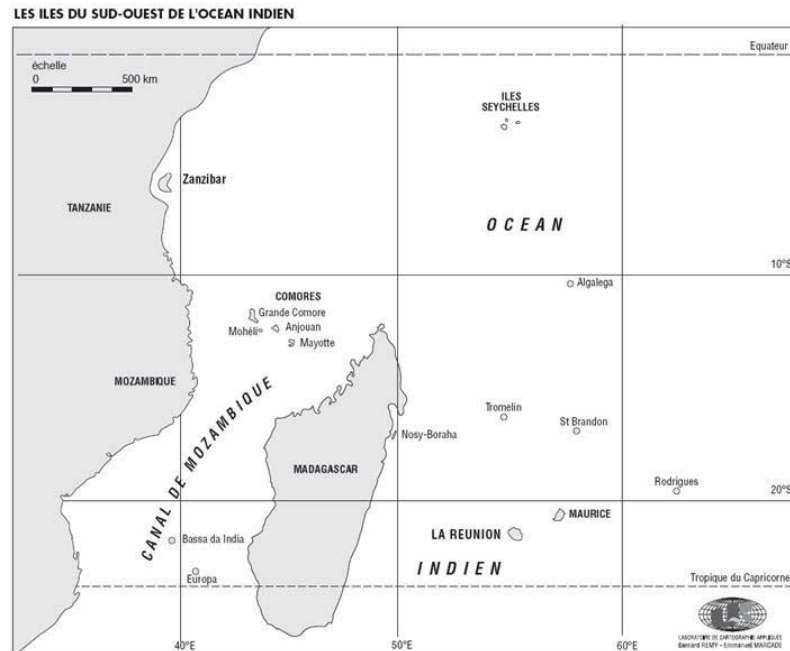


Figure 1. Localisation de l'Île Maurice dans l'archipel des Mascareignes

De 1810 à 1968, les Anglais colonisent l'île ; ils importent de la main d'œuvre engagée d'origine asiatique, ce qui explique la présence des langues « orientales » (bhojpuri, gujrati, marathi, etc.). Les variétés de bhojpuri se constituent en une sorte de koinè ; les autres reculent lentement pour rester actuellement présentes comme langues à fonction emblématique.

Si les Anglais vont lentement et quelque peu timidement introduire l'anglais dans les sphères formelles et dans la sphère éducative, le français se maintient comme langue de prestige dans des fonctions officielles :

En raison de l'influence que les ex-colons (et leurs descendants), minoritaires uniquement au plan arithmétique [...] et non au plan statutaire, n'ont eu de cesse d'exercer sur la vie politique, économique et culturelle du pays tout au long de la période britannique (et même après, si l'on excepte la dimension politique), la dimension prestigieuse du français n'a fait que se renforcer au niveau de l'ensemble des habitants. (Carpooran, 2004 : 34).

En 1968, l'Île Maurice devient indépendante ; elle ne change rien aux lois en ce qui concerne les langues : la Constitution de 1947 précisait ainsi que l'anglais serait la langue officielle de l'Assemblée, mais que le français pourrait facultativement y être employé ; la Constitution de 1968 reprendra cette même formulation.

Cette histoire donne lieu à une composition de la population décrite dans la société même à l'aide de différentes catégories socio-ethniques :

- la « Population Générale » (30%) : cette catégorie regroupe les descendants des colons, appelés les « Blancs » – ou encore les « Franco-Mauriciens » –, les Créoles, les Indo-chrétiens et les « Gens-de-couleur ». Ce dernier groupe n'est pas un groupe ethnique à proprement parler mais plutôt une catégorie ethno-sociale métissée qui occupe des positions socio-économiques relativement élevées² ;
- les Hindous (55%) ;
- les Musulmans d'origine indienne et les Sino-mauriciens (15%).

2.2 Situation sociolinguistique actuelle

Ces différents groupes pratiquent plusieurs langues, qui s'organisent suivant le schéma diglossique classique (Ferguson 1959) :

« 1er étage diglossique : sphère formelle

- français : langue acceptée dans les rouages de l'Etat, presse, audio-visuel, commerce, finance, économie, religion catholique, loisirs (cinéma, lecture), enseignement

- anglais : langue quasi-officielle, communications écrites de l'Etat, enseignement, audio-visuel

2e étage diglossique : sphère informelle

- créole : toutes les formes de communication informelle, égalitaire, orale. Balbutiements théâtraux et littéraires.

- bohjpuri : langue du foyer d'une minorité de locuteurs » (Robillard, 1992 : 122)

Il apparaît ainsi clairement que le français occupe une place importante dans la société, côtoyant l'anglais, dont la pratique se cantonne avant tout aux registres formels écrits. Le tableau d'informations démolinguistiques ci-dessous vient éclairer cette diglossie mauricienne :

Tableau 1 : Estimation des langues et de leurs modes d'appropriation (Baggioni & Robillard, 1990 : 41)

| Langues | L1 | L2 | L3 | Total |
|----------|---------------|---------------|---------------|--------|
| créole | 60-65% | 35-40% | néant | 100% |
| bohjpuri | 19-27% | 0-5% | néant | 19-32% |
| français | 2-5% | 55-60% | 5% | 55-65% |
| anglais | néant | néant | 45-50% | 45-50% |

Il révèle que le créole mauricien est parlé³ par la très grande majorité des Mauriciens, et que si le français est langue première pour une toute petite minorité de locuteurs⁴, une grande partie de la population y est exposée activement ou passivement. Quant à l'anglais, il pâtit de sa faible démographie et de la compétence limitée de ses locuteurs, les Mauriciens y étant bien moins exposés qu'au français.

« Bref, on peut dire que, du point de vue politique, entre une anglophonie officiellement effective, mais qui dans le quotidien des Mauriciens n'occupe pas beaucoup de place dans les échanges verbaux et une créolophonie largement dominante au niveau des échanges oraux quotidiens mais non reconnue officiellement, le français jouit d'un statut intermédiaire particulier » (Carpooran, 2004 : 37), celui de langue orale de prestige⁵.

Par le biais de leur enquête de terrain, D. de Robillard et D. Baggioni (1990) identifient trois variétés de français :

1. « variété endolingue⁶ de prestige : cette variété, teintée de régionalismes, communément considérée comme celle des « Blancs » dans l'idéologie commune, a largement dépassé ce cercle restreint (entre 10.000 et 15.000 personnes) pour toucher une population urbanisée, occupant des postes de cadres moyens, agents de maîtrise, employés de bureau, etc., même si dans les représentations, en retard sur la réalité, on continue à associer français et « blanchitude » » (Robillard, 1992 : 123) ;

2. « variété endolingue non prestigieuse : celle attribuée dans l'idéologie commune aux « Créoles » et non-Blancs » (Robillard, 1992 : 124).

Ces deux variétés partageant la plupart de leurs caractéristiques, ne se différencient que par deux traits qui servent d'indicateur sociolinguistique : dans les contextes A+R et O+R – où le « r » se vocalise et allonge la voyelle précédente dans les deux variétés (cf. plus loin 3.3.1.) –, les locuteurs de la deuxième variété

vélarisent le A : [p□:le] (Baggioni et Robillard, 1990 : 86), tandis que ceux de la première variété antériorisent les prononciations : [ɛ:tis] *artiste* et [pœ:port] (Robillard, 1990 : 50).

Tableau 2 : Exemples des traits différenciant les variétés endolingues de français

| Variété de prestige | Variété non prestigieuse |
|------------------------|--------------------------|
| <i>Maurice</i> [mœ:is] | <i>Maurice</i> [mo:is] |
| <i>parler</i> [pɛ:le] | <i>parler</i> [p□:le] |

3. variété « néofrancophone » : elle est adoptée par une catégorie particulière de locuteurs, que Baggioni et Robillard (1990) ont appelé les « néofrancophones » : il s’agit des familles indo-mauriciennes, créoles ou chinoises récemment embourgeoisées qui choisissent de transmettre à leurs enfants le français comme L1 alors qu’eux-mêmes n’ont eu de cette langue qu’une pratique non native et non usuelle. Ces locuteurs adoptent une variété proche du français standard « afin de trouver une assise identitaire différente de celle des francophones héréditaires » (Robillard, 1993 : 134).

Ainsi, le français continue à être une « langue des classes « bourgeoises » de la société » (Carpooran, 2004 : 42), mais aussi, et c’est ce que montre la dernière catégorie de francophones, « langue d’embourgeoisement, de mobilité sociale », dans une dynamique sociolinguistique nouvelle : « autrefois très ethnolectal, [le français] devient de plus en plus un véhiculaire et un sociolecte » (Robillard, 1993 : 134), « symbol[isant le] « statut social » » (Carpooran, 2004 : 41).

Notre étude se concentre sur le dynamisme et l’évolution de la première variété du français, la variété dite « endolingue de prestige » : nous avons choisi deux locutrices du même groupe socio-ethnique, mais de génération et de parcours d’étude et professionnels opposés, pour mettre à jour les constantes et les évolutions dans cette norme spécifique.

2.3 Deux locutrices

Les deux locutrices sélectionnées pour cette étude font partie du groupe de 20 locuteurs de la Population Générale, plus particulièrement des Gens-de-Couleur, enregistrés dans le cadre du programme *Phonologie du français contemporain : usages, variétés et structure*⁷ (PFC) (Durand, Laks et Lyche 2002, 2009) en 2008 (Guillemain 2009). Elles pratiquent donc le français comme L1, et la variété qu’elle parlent devrait illustrer la variété endolingue de prestige. Leurs pratiques et attitudes face à la langue se révèlent cependant fort distinctes : nous observons ainsi chez Bernadette une conscience linguistique aigüe qui entraîne dans les tâches de lecture et le registre formel l’usage d’un français extrêmement normé. Ces pratiques langagières s’opposent en tous points à ce que l’on peut constater chez Delphine.

Ces distinctions en pratiques et attitudes peuvent être dues à leur écart générationnel – Delphine ayant 24 ans et Bernadette 68 – ainsi qu’à leur différence en termes d’engagement professionnel : Bernadette, en tant qu’enseignante de français et d’anglais à la retraite, est professionnellement directement concernée par la langue française, tandis que Delphine, étudiante en sciences, y est moins impliquée. Mais elles peuvent aussi être lues à la lumière d’une évolution sociolinguistique certaine : ainsi, l’examen de leur inventaire phonologique, et plus particulièrement les traits qu’elles ont en commun, permet de cerner l’évolution dans cette norme endogène, cette variété du français mauricien, pour ce groupe des Gens-de-Couleur. Par ailleurs, la norme exogène, dont nous révélons l’impact dans les représentations comme dans l’évolution des pratiques, nous conduira à une réflexion sur les marqueurs dits de prestige dans la société mauricienne en général.

3 Les données et leur analyse

Les deux locutrices ont été soumises aux quatre tâches du protocole PFC : lecture d’une liste de 94 mots dont 5 paires minimales en fin de liste, lecture du texte PFC, une conversation dirigée et une conversation

informelle. A la liste de mots générale, s'est rajoutée une liste de mots complémentaire qui se donne pour objectif principal de tester la présence ou l'absence de la rhotique en position de coda. Cette liste de 17 mots développée pour le terrain réunionnais (Bordal 2006) a été reprise sans modification. Elle comprend 10 mots avec rhotique, teste également la réalisation de la nasale palatale, le schwa ainsi que la présence d'une voyelle prothétique : 95 *gagner* ; 96 *beurk* ; 97 *arrière* ; 98 *cirque* ; 99 *département* ; 100 *stylo* ; 101 *hurle* ; 102 *porc* ; 103 *cimetière* ; 104 *panier* ; 105 *peur* ; 106 *perle* ; 107 *four* ; 108 *squelette* ; 109 *médecin* ; 110 *parc* ; 111 *tirelire*. Les 10 mots avec rhotique de la liste ciblent toutes les voyelles et devraient être à même de nous éclairer sur la coloration éventuelle de la voyelle lorsque le R s'amuit ou disparaît.

3.1 Système phonologique des locutrices

Au-delà des phénomènes mentionnés ci-dessus (Section 2.2), le français parlé à l'île Maurice, brièvement décrit dans Baggioni et Robillard (1990) qui complètent les observations de Chaudenson (1979), se caractérise selon ces auteurs principalement par les traits phonétiques/phonologiques suivants : (1) amuïssement du R, (2) assibilation des occlusives dentales devant les voyelles hautes antérieures, (3) neutralisation des contrastes pour les voyelles moyennes, (4) maintien important de schwas, (5) vélarisation du A en syllabe ouverte, (6) vocalisation du R après les voyelles postérieures. La liste de mots enrichie de la liste complémentaire ainsi que le texte PFC autorisent la vérification de l'existence de ces particularités chez nos deux locutrices.

On observe aussi bien chez Delphine que chez Bernadette les caractéristiques (2), (3), (4). Le système vocalique des locutrices semble en effet très proche de ce que l'on peut poser pour le français du midi (Durand 2009), c.-à-d. un système à 7 voyelles orales et non 10 ou 11 comme pour le français de référence. Nos deux locutrices appliquent la loi de position de façon quasi systématique aux voyelles moyennes : *roc* et *rauque*, *cote* et *côte* ont tous une voyelle ouverte ([□]), tout comme *jeune* et *jeûne* chez Delphine. Bernadette maintient la distinction /ø ~ œ/ dans ces deux derniers mots aussi bien dans la liste de mots que dans le texte, nous offrant ainsi un premier témoignage de sa conscience linguistique, de l'influence exercée sur elle par le mot graphique. Le schwa chez les deux locutrices fonctionne conformément aux observations antérieures, suivant ainsi un modèle que l'on peut qualifier d'*Africain* comme cela a été exposé dans le cadre PFC par Boutin et Turcsan (2009), Boutin, Gess et Gueye (à par.), Bordal (à par.), Lyche et Skattum (à par.) pour l'Afrique ainsi que par Bordal et Ledegen (2009) pour la Réunion. Tous ces travaux soulignent que les syllabes initiales de mot sont stables et qu'il n'y a pas lieu de poser un schwa dans ce contexte, pas plus qu'en finale de mot où la voyelle n'apparaît jamais. Dans les monosyllabes en revanche, on observe une certaine variation entre présence et absence, même si dans l'écrasante majorité des cas, la voyelle est réalisée.⁸ Notons néanmoins que dans la lecture du texte, Bernadette prononce de nombreux schwas finaux, ce qui va de pair avec son maintien généralisé des groupes consonantiques finaux : *le premier Ministre ira-t-il* (voir Section 3.3.2).

Pour ce qui est du timbre du A en revanche (cf. (5) dans la liste ci-dessus), ni Delphine, ni Bernadette ne postériorisent la voyelle en syllabe ouverte : dans la liste de mots *ras*, *rat* tout comme *manifestent*, *entamé*, etc. dans le texte PFC, sont tous articulés avec une voyelle antérieure. Seul le substantif *manifestation* dans le texte fait exception à cette observation. Delphine prononce la voyelle du suffixe beaucoup plus postérieure que la voyelle de la première syllabe, ce que nous avons vérifié en mesurant le second formant des deux voyelles, sachant que le deuxième formant croît avec l'antériorisation de la voyelle : *manifestation*, F2 = 1606 (*ma*) et 1362 (*ta*). Les mêmes mesures effectuées chez Bernadette et les quatre autres locuteurs retenus pour le point d'enquête PFC n'ont pas mis en évidence un tel phénomène. Nous en déduisons qu'il n'y a pas lieu de poser une opposition /a-□/ pour cette variété. Pour conclure nos observations sur le système vocalique, remarquons que les voyelles nasales, non mentionnées par Baggioni et Robillard, sont au nombre de quatre et que l'opposition /̃ ~ œ̃/ semble stable. Nous avons donc un système vocalique à 7 voyelles orales, 4 voyelles nasales, avec un schwa dont la distribution est circonscrite aux monosyllabes.

3.2 La question du R

La disparition de la rhotique est un phénomène qui fédère tous les créoles. Dans les créoles à base lexicale française, le R apparaît le plus souvent uniquement en attaque de syllabe (*inter alia* Tinelli 1981, Nikiema et Bhatt 2003), il est absent des autres positions. Cette distribution défailante participe en fait à la préférence marquée qu'ont les créoles pour les syllabes ouvertes. A la suite de Nikiema (2002), Nikiema et Bhatt (2003), nous distinguons entre la chute du R en position de coda simple, une élision caractéristique des créoles, et l'absence de groupe obstruante + R, qui n'est que le reflet d'une contrainte plus généralisée d'exclusion des groupes consonantiques finaux. Cette contrainte est à l'œuvre à divers degrés dans toutes les variétés de français⁹, plus prégnante en Amérique du Nord (Côté 1998) qu'en français européen, massivement appliquée dans les zones de contact avec les créoles, comme dans le français réunionnais ou le français mauricien (Guillemain 2009). Nous envisagerons les deux situations séparément.

3.2.1 Le R de coda simple et la coloration de la voyelle adjacente

Le français mauricien favorise une syllabification ouverte par le biais d'un effacement du R dans toutes les codas, particulièrement après A et les voyelles postérieures, même si la tendance gagne du terrain. Bordal et Ledegen (2009) constatent en effet, que même dans un environnement où le français hexagonal constitue une norme très présente, la disparition du R de coda s'étend à tous les types de syllabes. Carayol, dans un travail déjà ancien (1977), relève l'absence de R uniquement après les voyelles postérieures alors que dans les données PFC de Bordal et Ledegen (2009), toutes les voyelles sont affectées. Nos résultats pour l'île Maurice abondent dans le même sens : Robillard (1993) fait état de la vocalisation du R après les voyelles antérieures, alors que l'élision serait circonscrite au contexte des voyelles postérieures occasionnant souvent un allongement compensatoire. Nos données témoignent en revanche d'une élision, catégorique après un A, qui se généralise même si la présence d'un appendice vocalique reste relativement fréquente après les voyelles antérieures : dans le texte par exemple, *Pierre* ([pj□]) s'oppose à *Jonquières* ([ʒõkj□]) chez les deux locutrices.

De même que les deux locutrices partagent le même système vocalique et le même système consonantique (Section 3.2), elles se rejoignent dans leur traitement du R. Elles exhibent toutes deux une contrainte structurelle de type [Pas de Coda-R] dont l'implémentation est quasi identique. Le R de coda est presque toujours absent chez Delphine de telle sorte que l'on peut postuler une généralisation de la contrainte à son lexique dans tous les environnements. La lecture ne provoque chez elle que quelques faibles réalisations du R après une voyelle antérieure arrondie : *honneur*, *électeurs*, *s'assure* dans le texte et *dur* dans la liste complémentaire. Bernadette se conforme au modèle de Delphine à part trois mots (*découvrir*, *circuler*, *écrire*) où elle prononce la consonne, dans tous les cas après /i/, donc encore une fois dans un contexte de voyelle antérieure. Cet exercice de lecture nous permet de conclure que le R de coda est bien absent des représentations lexicales des deux locutrices et que ce phénomène est suffisamment intégré dans leur langue pour qu'un contact direct avec la graphie ne puisse l'altérer. Ces pratiques communes cachent-elles cependant une articulation différenciée du A ? En d'autres termes, l'absence de R provoque-t-elle, comme le proposent Baggioni et Robillard (1990), l'antériorisation du A, ou sa postériorisation chez nos locutrices ?

Dans la liste de mots PFC générale, le A apparaît en syllabe ouverte et en syllabe fermée, mais uniquement dans un seul item suivi de R : *fêtard*. La liste de mots complémentaire teste également *part*, *parc*, *département*, *départementalisation*. Comme nous ne percevons ni de [□], ni de [□] dans aucun de ces mots chez ces locutrices, mais des voyelles tendant vers [□, □], nous avons procédé à une analyse acoustique des voyelles de *fêtard*, *part*, *parc* ainsi qu'à celle de *ras*, *port*, *beurk* pour comparaison¹⁰. Nous avons mesuré à l'aide du logiciel Praat les deux premiers formants des voyelles¹¹ dans leur partie centrale la plus stable. Nous observons chez les deux locutrices que la voyelle de *fêtard* est la plus antérieure et qu'elle se situe dans la zone du [œ] de *beurk* aussi bien pour l'antériorité que pour l'aperture. Les voyelles de *part* et *parc* sont toutes deux moins antérieures mais leur degré d'aperture diffère peu de celle de *fêtard*. La voyelle de *ras* est plus ouverte que les précédentes mais moins antérieure. On observe donc

suite à l'affaiblissement du R une antériorisation du A qui serait mieux qualifiée de centralisation. En aucun cas la voyelle n'approche de la réalisation [□]. Nous avons souhaité vérifier ces observations en analysant deux autres locuteurs retenus pour le point d'enquête PFC, plus précisément une femme et un homme. Nos résultats confirment ceux obtenus pour Bernadette et Delphine. Le A est toujours plus antérieur que la voyelle de *port*, mais ses réalisations occupent un très large espace acoustique. L'antériorisation remarquable de la voyelle de *fêtard* par rapport à celle de *part* ou *parc* peut être due à une assimilation, ici progressive. Delphine, tout comme les locuteurs réunionnais les plus créolisants de l'enquête PFC, antériorise de la même façon le A de *arrière*, lui aussi dans une syllabe contiguë à une voyelle antérieure mi-ouverte.

Si nos données ne nous permettent pas de mettre en évidence chez nos locutrices la présence d'une antériorisation ([a] > [□]) devant R, qu'en est-il de l'antériorisation [o] > [œ] dans le même environnement (*Maurice* > [mœ^ɛis], *Morne* > [mœ^ɛn]) ? La liste de mots complémentaire inclut l'item *port*, et *bord* apparaît dans le texte. Aucun de ces deux mots n'exhibe une coloration particulière de la voyelle dont le timbre est stable chez les deux locutrices tout comme chez les deux locuteurs dont nous avons mesuré les productions. Nous concluons donc que le système phonologique commun aux deux locutrices favorise l'absence de la rhotique en position de coda, que cette absence influe le timbre de la voyelle /a/ qui tend à se centraliser (avec un large éventail de réalisations), mais pas celui de la voyelle /o/. Si les 2 locutrices traitent les suites VR- de façon uniforme, elles s'opposent par leur traitement du groupe obstruante + R.

3.2.2 Le groupe obstruante + R

Les groupes obstruante + liquide du français sont absents en créole en position finale, tout comme les groupes *s+C*, obstruante + obstruante. Un groupe complexe final C1C2 en français perd C2 en créole en vertu d'une contrainte [pas de coda complexe] qui n'est jamais transgressée. Le phénomène est massif, ce qui explique aisément que les variétés de français en contact avec les créoles aient développé des tendances similaires. C'est le cas, entre autres, du français réunionnais (Bordal 2006), du français louisianais (Klingler et Lyche, à paraître) et également du français mauricien : « Les discours les plus officiels se font dans une variété où, si les groupes consonantiques finaux ne sont pas complètement neutralisés, ils n'en sont pas moins réduits et simplifiés » (Baggioni et Robillard, 1990 : 87). Il n'est donc pas surprenant que le groupe obstruante+R (OR) soit largement absent de nos données de parole spontanée pour tous les locuteurs enregistrés.¹² Delphine et Bernadette diffèrent néanmoins dans leur implémentation de la contrainte [pas de coda OR] appartenant à la famille [pas de coda complexe]. Dans la lecture du texte, Bernadette articule distinctement tous les groupes consonantiques finaux, elle ne simplifie aucun groupe OR mais elle insère un schwa que le mot suivant soit à initiale consonantique ou vocalique : *le premier Ministre ira-t-il*. C'est également la stratégie qu'elle adopte dans *manifestent leur colère* tout comme dans *Oueste Liberté*. Cette stratégie a pour effet de réparer la transgression de la contrainte [pas de coda R] en créant un groupe d'attaque qui, lui, est autorisé. La syllabe qui en résulte est la syllabe optimale de la langue, une syllabe ouverte. On pourrait penser que le maintien des groupes et l'insertion d'un schwa serait dû à la présence graphique des consonnes et que Bernadette se contente de lire ce qu'elle voit. Le contact visuel avec la graphie influe certainement la locutrice, mais il ne suffit pas à expliquer son comportement. Dans l'entretien semi-dirigé, la proportion de groupes consonantiques simplifiés augmente (26%), mais reste encore bien inférieur à la pratique locale (Guillemain 2009). Bernadette se sait enregistrée et sa production langagière reflète cet état de tension. Un premier enregistrement de discussion à batons rompus avec l'enquêtrice dont elle est très proche, dans une interaction ce que l'on pourrait aisément qualifier de discussion libre, ne produit aucun changement dans son comportement : le pourcentage de maintien des groupes CC# ou OR# reste similaire à celui de l'entretien semi-dirigé. Son comportement change néanmoins radicalement lorsqu'elle n'est plus confrontée à un micro. En effet, dans une séance de discussion avec son mari où elle ignore qu'elle est enregistrée, tous les groupes CC#, donc tous les groupes OR, sont simplifiés.

Delphine, en revanche, ne prononce qu'un seul groupe OR des 13 du texte (*la Dépêche du Centre*), et aucun des autres groupes. Sa conversation semi-dirigée et sa conversation libre sont elles aussi exemptes

de ces groupes.¹³ Elle s'oppose également à Bernadette dans son traitement de l'assimilation engendrée par l'absence de rhotique dans les suites $\tilde{V} + OR\#$ ¹⁴. L'occlusive est assimilée à la nasale homorganique : *rendre* [r̃n], *membre* [m̃m]. Cette assimilation catégorique chez Delphine ne se manifeste chez Bernadette que de façon variable, soulignant encore une fois que la contrainte qui interdit les groupes consonantiques finaux n'opère pas avec la même force chez Bernadette que chez Delphine.

4 Quelle variété de prestige ?

Notre analyse révèle ainsi deux tendances :

- 1 pour le groupe OR, Bernadette fait preuve d'une conscience linguistique très forte : elle maintient la prononciation du R dans tous ses registres de contrôle, adoptant la prononciation prestigieuse de la norme exogène, à l'image des néo-francophones. Ce n'est que dans un moment de non-surveillance, que sa grammaire change et que la contrainte [pas de coda OR] devient dominante sans possibilité de transgression.
- 2 pour ce qui est des deux indicateurs de la variété dite prestigieuse du français mauricien (O+R – A+R), ils n'appartiennent pas aux pratiques de Bernadette et de Delphine, bien qu'elles soient membres du groupe des Gens-de-Couleur ; nous n'attestons d'ailleurs pas non plus les prononciations « perler » ou « Meurice » chez les autres locuteurs retenus pour le point PFC, ni des formes hypercorrectes en rapport avec cette norme. Toutefois, pour A+R, si la production n'en est plus antériorisée jusqu'au [ɛ], son espace de réalisation, fort vaste, s'en est trouvé centralisé et se rapproche ainsi de la norme 'endogène non prestigieuse'.

L'absence de ces marqueurs dans les pratiques des Gens-de-Couleur, est-elle un corrélat de ce que montre une étude précédente qui annonçait un changement dans la représentation de la norme et la perception de la variété dite prestigieuse: lors l'enquête menée par D. Baggioni et D. de Robillard (1990), les informateurs « créoles » stigmatisaient déjà tous sans exception la variété des « Blancs », estimant que ceux-ci « parlent mal le français », « de façon maniérée, peu naturelle ». Un enquêté dit ainsi :

« D'autant qu'ils parlent un mauvais français. Ils vont dire l'Île Meurice, mais MAU fait [mo:]... Et moi ça m'énerve parce que : c'est l'Île Meurice, je vais au Meurme, je vais skier à Avior... comment on dit ?... Aveuria ? Alors ça fait bien ... Mais moi ça m'énerve. » (Robillard, 1990 : 50)

Ces marqueurs auraient-ils changé de valeur sociolinguistique et seraient-ils devenus des stéréotypes négatifs ? Ou seraient-ils maintenant strictement à associer au groupe des Franco-Mauriciens et non plus à la Population Générale dans son ensemble ?

On peut aussi penser que, les valeurs attachées au groupe des Créoles ayant positivement évolué à Maurice¹⁵ et la néo-francophonie gagnant du terrain, les cartes se rejouent actuellement. Une nouvelle variété de prestige est peut-être émergente, allant de pair avec une uniformisation de la variété locale, ne gardant qu'un seul français endolingue, signant par là la disparition de la distinction variété prestigieuse / non prestigieuse. Ainsi, des trois variétés exposées en 2.2, deux seules se maintiendraient: une variété endolingue et une variété parlée par les neo-francophones, la variété endolingue s'appropriant certains marqueurs de prestige de l'autre variété (comme par exemple le maintien des groupes obstruante + R), ce qui pourrait préfigurer un ultime rapprochement. Pour vérifier ces hypothèses, nous programons de nouvelles enquêtes qui nous livreront des données sur les autres groupes linguistiques définis par Baggioni et Robillard, dont tout particulièrement le groupe des Franco-Mauriciens et des Créoles.

Références bibliographiques

- Baggioni, D. et D. de Robillard (1990). *Ile Maurice : une francophonie paradoxale*. Paris : L'Harmattan.
- Bal, W. (1977). Unité et diversité de la langue française ». In A. Reboullet et M. Tetu (eds), *Guide culturel. Langues et civilisations d'expressions françaises*. Paris : Hachette, 5-28.

- Beniamino, M. et D. de Robillard (dirs) (1993). *Le français dans l'espace francophone*. Paris : Champion.
- Bordal, G. (2006). Traces de la créolisation dans un français régional : le cas du /r/ à l'île de la Réunion. Mémoire de Master, Université d'Oslo. www.projet-pfc.net.
- Bordal, G. (à paraître). A phonological study of French spoken by multilingual speakers from Bangui, the capital of the Central African Republic. In R. Gess, C. Lyche et T. Meisenburg (eds).
- Bordal, G. et G. Ledegen (2009). La prononciation du français à l'île de la Réunion : évolution des variations et de la norme. In J. Durand, B. Laks et C. Lyche (eds), 175-202.
- Boutin, B. A. et G. Turcsan (2009). La prononciation du français en Afrique : la Côte d'Ivoire. In J. Durand, B. Laks et C. Lyche (eds), 131-152.
- Boutin, B.A., R. Gess et G. Guèye (à paraître). French in Senegal after three centuries: A phonological study of Wolof speakers' French. In R. Gess, C. Lyche et T. Meisenburg (eds).
- Carpooran, A. (2003). *Ile Maurice : des langues et des lois*. Paris, L'Harmattan, Coll. « Langues et Développement ».
- Carpooran, A. (2004). La francophonie mauricienne : spécificités et paradoxes sociolinguistiques. *La francophonie mauricienne, Actes de la Journée de la Francophonie du 20 mars 2003*. Université de Maurice : FLSH, 20-54.
- Chaudenson, R. (1979). Le français dans les îles de l'Océan Indien (Mascareignes et Seychelles). In Valdman, A. (ed.). *Le français hors de France*. Paris : Champion, 543-617.
- Chaudenson, R. (1992). *Des îles, des hommes, des langues. Langues créoles – cultures créoles*. Paris : L'Harmattan.
- Chaudenson, R. (1995). *Les créoles*. Paris : PUF.
- Côté, M.-H. (1998). Saillance phonétique et contraste dans la réduction des groupes consonantiques : le cas du français québécois. In P. Sauzet (ed), *Langues et grammaire II-III : Phonologie*, Documents de travail langues et grammaire #6. Paris : Université de Paris 8-Département des sciences du langage/CNRS, 25-42.
- Durand, J. (2009). Essai de panorama phonologique : les accents du midi. In L. Baronian et F. Martineau (eds), *Le français d'un continent à l'autre*. Québec : Presses de l'Université Laval, 123-170.
- Durand, J., B. Laks et C. Lyche (2002). La phonologie du français contemporain: usages, variétés et structure. In C.D. Pusch et W. Raible *Romanistische Korpuslinguistik: Korpora und gesprochene Sprache. Romance Corpus Linguistics: Corpora and Spoken Language*. Tübingen: Narr, 93-106.
- Durand, J., B. Laks et C. Lyche (eds) (2009). *Phonologie, variation et accents du français*. Paris : Hermès.
- Ferguson, C.A., 1959, Diglossia, *Word*, 15, 325-340.
- Gess, R., C. Lyche et T. Meisenburg (eds) (à paraître). *Phonological Variation in French : Illustrations from three Continents*. The Hague : Benjamins.
- Guillemain, M.C. (2009). Enquête sur la réduction des groupes consonantiques et la variation sociolinguistique à l'île Maurice. Mémoire de Master, Université de la Réunion.
- Klingler, T. et C. Lyche (à paraître). 'Cajun' French in a non-Acadian community: A phonological study of the French of Ville Platte, Louisiana. In R. Gess, C. Lyche et T. Meisenburg (eds).
- Lyche, C. et I. Skattum (à paraître). The phonological characteristics of French in Bamako, Mali : a sociolinguistic approach. In R. Gess, C. Lyche et T. Meisenburg (eds).
- Nikiema, E. (2003). Phonétique et phonologie des créoles. Les (parlers) français ont le schwa, les créoles ont l'R. In C. Bavoux et D. de Robillard (eds), *Linguistique et créolistique*. Paris : Anthropos, 77-96.
- Nikiema, E. et P. Bharti (2003). Two types of R deletion in Haitian creole. In I. Plag (ed), *Phonology and Morphology of Creole Languages*. Tübingen: Max Niemeyer Verlag, 43-69.
- Putska, E. (2010). Le conditionnement lexical de l'élision des liquides en contexte post-consonantique final. *Langue française*, 169, 19-38.
- Robillard, D. de (1992). L'aménagement linguistique du français à l'Île Maurice : un exemple de réconciliation de la théorie et de la pratique ? *Présence Francophone*, 40, 121-134.

- Robillard, D. de (1993). L'expansion du français à l'île Maurice : dynamisme, stratification, inhibitions ethniques. In D. de Robillard et M. Beniamino (Dir.). *Le français dans l'espace francophone. Tome I*. Paris : Champion, 129-150.
- Stein, P. (1982). *Connaissance et emploi des langues à l'Île Maurice*. Hambourg : Buske.
- Tinelli, H. (1981). *Creole Phonology*. The Hague : Mouton.
- Valdman, A. (Ed.) (1979). *Le français hors de France*. Paris : Champion.

¹ Interview du 28 mars 1997 dans l'*Express* de M. Pierre Labbe, alors directeur de l'Alliance française (Carpooran, 2004 : 35). Dans ce système éducatif en principe anglophone on apprend plus de français que d'anglais : « la généralisation (par gratuité) à l'ensemble de la population d'un système d'éducation en principe anglophone a eu pour effet de généraliser surtout la connaissance du français (et aussi de l'anglais bien sûr, mais surtout d'un usage basique de l'écrit) » (Robillard, 1990 : 39).

² Les gens de ce groupe sont aussi appelés, « mais d'un ton railleur, les [fɛRblā] (« faire blanc » - « fer-blanc ») » (Stein, 1982 : 99).

³ Soulignons que cette répartition des locuteurs par mode d'appropriation « ne donne que de vagues indications sur la compétence réelle des locuteurs » (Robillard, 1993 : 132).

⁴ La francophonie native est constituée des « Blancs » et des « Gens-de-couleur ».

⁵ Le français émerge d'autant plus clairement comme la principale langue orale de prestige, que l'anglais est circonscrit à l'écrit, même dans l'éducation, et que le créole, langue orale de tous, confère peu de prestige social.

⁶ Le terme *endolingue* désigne la variété parlée par des locuteurs de langue première (vs. *exolingue*).

⁷ www.projet-pfc.net

⁸ On est donc très proche d'un système méridional avec la différence que ces variétés connaissent une contrainte excluant un schwa final de polysyllabe, ce qui pourrait être un corrélat de l'amuïssement généralisé des consonnes finales.

⁹ Voir par exemple Putska (2010) pour un traitement récent.

¹⁰ *Port* et *beurk* sont tous deux prononcés sans rhotique.

¹¹ Rappelons que la valeur du premier formant augmente avec l'ouverture de la voyelle et celle du deuxième formant avec l'antériorité.

¹² Pour un sous-groupe de ces locuteurs, voir en particulier Guillemain (2009).

¹³ Nous ne discutons pas ici la nature du processus, c.-à.d. élision vs insertion. Dans la mesure où l'absence de groupe consonantique final est catégorique, il semble que Delphine ait réanalysé tous les mots qui, dans le lexique français, se terminent par deux consonnes, en leur attribuant au maximum une seule consonne de coda. La situation est identique dans les créoles à base lexicale française, mais Nikiema (2003) et Nikiema et Bhatt (2004) arguent néanmoins en faveur d'un processus d'élision.

¹⁴ L'assimilation d'une occlusive à une nasale homorganique au contact d'une voyelle nasale en finale de mot caractérise de nombreuses variétés qui excluent les groupes OR en finale, et en particulier le français louisianais (Klingler et Lyche, à par.).

¹⁵ La récente création de la Grafi Larmoni par une équipe de chercheurs réunie par Vinesh Hookoomsing, de l'Université de Maurice, en 2005, visant à harmoniser l'écriture du créole à Maurice (8 graphies concurrentes existaient auparavant), fut suivie par la publication en février 2009 du premier dictionnaire unilingue dirigé par Arnaud Carpooran, le *Diksioner Morisien*. Cet énorme succès de librairie qui en est à sa deuxième édition (janvier 2011), a ouvert ainsi la voie, le 25 mai 2011, à la reconnaissance officielle d'une orthographe créole, appelée Lortograf Kreol Morisien ([http://www.gov.mu/portal/goc/educationsite/file/Lortograf%20Kreol%20Morisien.pdf](http://www.gov.mu/portal/goc/educationsite/file/Lortograf%20Kreol%20Morsien.pdf)), une version remaniée de Grafi Larmoni, ainsi qu'à l'entrée officielle en tant que matière dans les écoles primaires mauriciennes à partir de janvier 2012.